

31 AOÛT 2022 : DATE LIMITE POUR RÉSERVER VOTRE TERRAIN - Voir plus bas pour tous les détails.

Cette infolettre est très importante, puisqu'elle vous fournira toutes les informations relatives au renouvellement pour 2023.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ? L'AIRE DE JEUX S'AGRANDIT... : Les travaux avancent près de la piscine. Vous aurez très bientôt la chance de pouvoir venir utiliser la nouvelle aire de jeux près de l'étang et de la piscine, puisque nous travaillons actuellement à la construction de plusieurs aménagements de jeux.

Vous pourrez donc venir jouer ou organiser des tournois de : Pétanque, Fers, Washers et même Balles et Échelles (couilles). D'autres surprises suivront aussi éventuellement. Nous prévoyons aussi éventuellement avoir des aménagements pour vous fournir de l'ombre.

Nous avons aussi les jeux de poches que Lévis a offert au Camping qui est disponible. Les poches sont à l'accueil.



QUELQUES PETITS RAPPELS

AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ : Assurez-vous de respecter vos limites et les règlements : De plus en plus de saisonniers se sont transformés en véritables artistes jardiniers cette année, en aménageant leur terrain et/ou ceux des autres. Félicitations ! Bien qu'il soit tout à fait légitime de d'entretenir et de nettoyer votre terrain, même à l'arrière, pour y enlever les feuilles mortes, ce qui contribue aussi à éloigner les moustiques, nous vous demandons de vous assurer de respecter les règlements et les limites de votre terrain et/ou de vous informer auprès de la direction avant d'entreprendre tous travaux hors des limites de votre terrain ou avant de toucher à la végétation (arbres, arbustes, etc). Votre terrain pourrait se voir changer de catégorie si vos aménagements et/ou installations sont hors des limites du terrain qui vous a été fourni.

N'oubliez pas que, selon les règlements, il est interdit d'émonder, de couper, de déraciner ou d'endommager la végétation (arbres, arbustes, etc.). Le respect de l'environnement et de la végétation est une de nos priorités.

VITESSE : Toujours un problème : La Vitesse est toujours un problème que nous avons du mal à gérer au camping et nous ne pouvons plus ajouter de dos d'âne. Merci de respecter la limite de 8 KM/hre. Attention à nos aînés, à nos enfants et à nos animaux..... : Sauf pour monter la côte de la rue principale, vous ne devriez pas avoir à appuyer sur l'accélérateur pour avancer et vous devriez même avoir le pied sur les freins sur grande partie du camping pour ne pas dépasser la limite de 8 KM. La limite de vitesse est aussi valable pour les vélos, les motos et les voiturettes de golf. Merci de votre collaboration

PARLONS UN PEU AUTOMNE : Malgré notre bon vouloir au cours des deux dernières années, nous nous sommes rendu compte que la tâche est beaucoup trop lourde pour les gars, d'effectuer le ramassage de vos feuilles à l'automne. Le fait de passer plus de 4 semaines à temps plein après la fin de la saison plus 2 semaines au printemps, seulement pour nettoyer le camping et ramasser les feuilles, ne nous donne malheureusement plus de temps pour travailler sur les autres tâches et/ou sur la réalisation des différents projets (nouveaux terrains saisonniers et/ou snowbirds, rénovation des blocs sanitaires etc). C'est pourquoi nous demanderons votre collaboration cet automne, afin de ramasser vous-même vos feuilles et/ou d'aller les porter aux endroits que nous vous indiquerons dans la prochaine infolettre. Vous pourrez par contre toujours remplir vos sacs bruns et les laisser au bord de votre terrain, ou venir les porter près de l'accueil, à la condition qu'il n'y ait que des feuilles mortes (pas de roches) et que les sacs ne soient pas lourds comme certains l'an passé.

Pour ceux et celles qui ont la propreté du camping à cœur, nous pourrions organiser une journée "corvée" pour le ménage des feuilles à l'automne.

RENOUVELLEMENT 2023

La période de signature des protocoles d'entente (contrat) arrive à grands pas. **VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 AOÛT 2022 POUR RÉSERVER VOTRE TERRAIN POUR LA SAISON 2023**

Demandez dès maintenant votre formulaire de renouvellement par courriel ou venez me voir à l'accueil pour obtenir une copie papier.

La signature des protocoles d'ententes (Contrats) peut se faire par signature électronique ou en personne. Idéalement du lundi au jeudi entre 10h et 16h ou sur rdv.

IMPORTANT : Il est important de **remplir au complet** le formulaire de renouvellement cette année, afin que je m'assure que toutes vos informations sont à jour, puisque nous avons changé de logiciel de gestion cet été.

La tarification de base pour les terrains saisonniers sera majorée de \$125.00 pour la saison 2023 (Taxes et extras en sus). Voir formulaire de renouvellement pour tous les détails.

Cette hausse est due à une augmentation très importante des coûts d'exploitation (électricité, taxes, assurances, environnement etc.) et suit le taux moyen des autres campings au Québec, selon une enquête réalisée par notre association cet été.

- ❖ **Dépôt obligatoire** à la signature du protocole d'entente (contrat)
- ❖ **Mode de paiement accepté** : Virement Interac (recommandé), Débit, Argent. Les cartes de crédits ne sont pas acceptées pour les paiements saisonniers. Afin de me faciliter la tâche svp utiliser le mot de passe "camping" ou votre numéro de site : ex : "site82"
- ❖ **CHANGEMENT** : Le montant total de la saison doit être payé au plus tard le **1^{er} mai 2023** et vous pouvez payer jusqu'à **quatre (4) versements** (maximum). Merci de ne pas faire de virement entre la mi-novembre et la mi-décembre et entre la mi-mars et la mi-avril.
- ❖ **Non renouvellement/Départ** : Les campeurs saisonniers qui ne désirent pas renouveler leur protocole d'entente (Contrat) devront nous aviser dès que possible avant le 30 août et libérer complètement leur site au plus tard le lundi 10 octobre 2022. Le terrain devra être laissé propre, sans dommage et prêt à recevoir les nouveaux locataires afin d'éviter des frais supplémentaires (nettoyage, préparation, aménagement, etc.). Tout bâtiment devra être enlevé à vos frais s'il n'a pas été accepté par les nouveaux saisonniers.

SECTION - LOISIRS ET ACTIVITÉS

UN PREMIER NOEL DES CAMPEURS DEPUIS DES ANNÉES.... UNE BELLE RÉUSSITE

1^{ère} Place : Félicitations à la famille Alix du terrain #42 qui ont été élus par vous, comme les gagnants du terrain le mieux décorés et qui se sont mérités un beau panier de légumes.



2^e Place : Félicitations à Geneviève et Pascal du terrain 45 qui ont été élus en 2^e rang, à quelques votes seulement du 1^{er} rang.



Merci aux organisateurs de cet évènement qui ont répondu à l'appel pour organiser un évènement : Caroline et Charles-André (39), Nathalie et Laurent (38) et Lynda (40), pour un autre évènement réussi et merci aux bénévoles qui ont aidé au transport des tables ou au nettoyage. J'espère que je n'oublie personne. Un super travail d'équipe.



Préparez-vous pour l'an prochain, car cet évènement sera sûrement de retour l'an prochain 😊

Vous désirez aussi organiser un évènement l'an prochain? Venez-me voir ou écrivez-moi pour réserver une date l'an prochain.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

- | | |
|----------------------|--|
| Weekend du 6 août : | Halloween et Rallye |
| Samedi 13 août : | Gazebo thématique : Coupe de griffes par notre toiletteuse comportementale |
| Dimanche 14 août : | Gazebo thématique : Sweetlegs Vaudreuil Dorion avec Kim |
| Samedi 20 août : | Gazebo thématique : Isabelle Bécharde : Massage sur chaise |
| Samedi 27 août : | Épluchette des Propriétaires : Tirage des gagnants "Billets de terrain" et "Prix de présence" |
| Samedi 3 septembre : | 4 à 7 "Apprenons à nous connaître". Un évènement à ne pas manquer |
- Nous travaillons actuellement sur l'évènement, détails à suivre dans le groupe des saisonniers.

Les évènements et activités à venir sont disponibles sur notre [site web](https://campingsaintejustine.com/activites-loisirs/) : <https://campingsaintejustine.com/activites-loisirs/> ou dans le [groupe des saisonniers](https://www.facebook.com/groups/1472005729824665) <https://www.facebook.com/groups/1472005729824665> .

BILAN MOITIÉ-MOITIÉ ET BILLETS DE TERRAIN

Il ne reste que 4 weekends pour acheter vos billets de terrain. Jusqu'à maintenant un montant de \$544.00 a été amassé.

Selon le montant accumulé, 2 ou 3 gagnants pourraient voir leur saison 2023 réduite avec ce tirage.

Le tirage aura lieu le 27 août prochain lors de notre Épluchette de Blé d'inde annuelle.

Moitié-Moitié					Vente billets terrain				
Date	Revenus Ventes billets	Retrait Gagnant Dépenses	Solde	Détails	Date	Ventes de billets	Retrait	Solde	
22,01,22	1 200,00 \$		1 200,00 \$	Solde départ	21,05,22		10,00 \$	(10,00) \$	Change fourni par le camping au départ
26,04,22	- \$	54,83 \$	1 145,17 \$	Achat billets moitié-moitié/Tags	21,05,22	38,00 \$	- \$	28,00 \$	
21,05,22		10,00 \$	1 135,17 \$	change fourni par le camping au départ	22,05,22	30,00 \$	- \$	58,00 \$	
21,05,22	163,00 \$	- \$	1 298,17 \$		28,05,22	50,00 \$	- \$	108,00 \$	
22,05,22	49,00 \$	106,00 \$	1 241,17 \$	Terrain VIP	04,06,22	54,00 \$	- \$	162,00 \$	
28,05,22	219,00 \$	109,50 \$	1 350,67 \$	Terrain #26	11,06,22	42,00 \$	- \$	204,00 \$	
04,06,22	220,00 \$	110,00 \$	1 460,67 \$	Terrain #68 voyageurs	18,06,22	34,00 \$	- \$	238,00 \$	
11,06,22	201,00 \$	100,50 \$	1 561,17 \$	Terrain #8	25,06,22	64,00 \$	- \$	302,00 \$	
15,06,22	- \$	- \$	1 561,17 \$	Don d'un BBQ du terrain 26 au Camping pour les loisirs	2,7,22	66,00 \$	- \$	368,00 \$	
15,06,22		186,36 \$	1 374,81 \$	Achat : Propane, assiettes, chips, liqueurs, eau etc...)	9,7,22	44,00 \$	- \$	412,00 \$	
17,06,22	675,50 \$		2 050,31 \$	Vente de billets grillades	16,7,22	38,00 \$	- \$	450,00 \$	
17,06,22		974,65 \$	1 075,66 \$	Factures Besner : Grillades, pains, condiments, oignons, tomates etc.	23,7,22	52,00 \$	- \$	502,00 \$	
17,06,22	- \$	- \$	1 075,66 \$	Spectacle payé par le Camping	30,7,22	42,00 \$		544,00 \$	
18,06,22	162,00 \$	81,00 \$	1 156,66 \$	Vente Moitié-Moitié : Gagnant : Terrain #30				544,00 \$	
19,06,22	9,00 \$		1 165,66 \$	Ventes autres : diner (chips, liqueurs)				544,00 \$	
22,06,22	- \$	69,60 \$	1 096,06 \$	Achat : Masques,jus, ustensiles etc...)				544,00 \$	
24,6,22	330,00 \$		1 426,06 \$	Vente Moitié-Moitié				544,00 \$	
25,5,22	71,00 \$	200,50 \$	1 296,56 \$	Vente Moitié-Moitié : Gagnant : Terrain #30				544,00 \$	
2,7,22	274,00 \$	137,00 \$	1 433,56 \$	Vente Moitié-Moitié : Gagnant : Terrain #44				544,00 \$	
9,7,22	150,00 \$	75,00 \$	1 508,56 \$	Vente Moitié-Moitié : Gagnant : Terrain P2 (Johanne)				544,00 \$	
16,7,22	183,00 \$	81,50 \$	1 610,06 \$	Vente Moitié-Moitié : Gagnant : Terrain 46 (France Normandin)				544,00 \$	
17,7,22	840,00 \$		2 450,06 \$	Revenus vente billet souper Noel				544,00 \$	
17,7,22	45,00 \$		2 495,06 \$	Revenu vente billets souper Noel				544,00 \$	
18,7,22		1 229,78 \$	1 265,28 \$	Facture Buffet IGA				544,00 \$	
21,7,21		158,50 \$	1 106,78 \$	SAQ achat vin pour souper Noel				544,00 \$	
20,7,20		59,22 \$	1 047,56 \$	Dollorama achat pour Noel du campeur (cadeaux enfants saisonniers nappes etc.)				544,00 \$	
22,07,22		38,00 \$	1 009,56 \$	Achat panier cadeau pour Noel du campeur Gagnant Terrain 42 suivi de près par 45					
23,7,22	211,00 \$	105,50 \$	1 115,06 \$	Vente Moitié-Moitié : Gagnant Terrain #13 (M. Wilkie)					
23,7,22	0,30 \$	20,00 \$	1 095,36 \$	Surplus revenus vente moitié-moitié + \$20.00 pourboire livraison buffet					
23,7,22		172,00 \$	923,36 \$	Cupcakes					
30,7,22	202,00 \$	101,00 \$	1 024,36 \$	Gagnant #30					
			1 024,36 \$						
TOTAL	5 204,80 \$	4 180,44 \$	1 024,36 \$			554,00 \$	10,00 \$	544,00 \$	

Sur ce, passez un merveilleux été !

Vous avez des suggestions pour la prochaine infolettre, n'hésitez pas à m'en faire part.

La Direction : Chantal, Joël et Daniel

Pour tout commentaires ou suggestions concernant le groupe des saisonniers, les communications ou le camping, contactez-nous.

Tél. : 450 764-3636 Sans frais : 877 346-6202

Courriel : info@campingstejustine.ca

